



Québec, le 3 mars 2025

Courriel :

Objet : Réponse à votre demande d'accès du 24 février 2025
N/Réf. : 9451-25_3

La présente fait suite à votre demande du 24 février 2025 liée à vos deux demandes précédentes (N/Réf. : 9451-25 et 9451-25_2).

Pour débiter, veuillez noter qu'une demande déposée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* permet d'accéder uniquement à des documents existants. Comme mentionné dans nos deux décisions précédentes, le « [...] droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements » (article 15). Nous maintenons que les documents transmis avec nos décisions précédentes constituent l'ensemble des documents existants sur le sujet de la surmortalité que détient l'Institut et qui sont accessibles en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Nous comprenons que vous souhaitez obtenir ces résultats sur une base annuelle, mais ceux-ci sont calculés et présentés sur une base hebdomadaire dans les documents produits par l'Institut. Le droit d'accès ne permet pas d'exiger la constitution de nouveaux documents nécessitant un calcul de la part de l'Institut. Ainsi, l'Institut n'est pas dans l'obligation, en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, de constituer pour vous le fichier visé à votre demande. Votre demande d'accès est donc, pour ces raisons, rejetée.

Toutefois, dans un souci de collaboration et de courtoisie, nous vous informons que l'Institut est doté d'un Centre d'information et de documentation (CID) qui peut, selon ses modalités de fonctionnement, produire certaines informations demandées, notamment, par un citoyen. Pour plus d'informations sur ce centre, voir le site : <https://statistique.quebec.ca/fr/institut/centre-dinformation-et-de-documentation>. Cela dit, à la réception de votre demande d'accès concernant les données de surmortalité de 2020 à 2024, nous avons pris l'initiative de lui transmettre afin qu'elle soit traitée en vertu des paramètres du CID. Le tout a permis d'obtenir l'information souhaitée que nous vous transmettons ci-après.

...2

Estimations de surmortalité selon le groupe d'âge, Québec, 2020-2024							
	0-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80-89 ans	90 ans et plus	Total (tous âges)
Décès attendus							
2020	2 973	4 079	9 910	16 698	22 015	15 113	70 782
2021	2 839	3 804	9 719	16 705	21 828	15 366	70 266
2022	2 826	3 650	9 797	17 164	22 306	16 084	71 824
2023	2 886	3 546	9 979	17 778	23 201	16 826	74 219
2024	2 933	3 410	10 017	18 292	24 315	17 771	76 742
Décès estimés							
2020	3 191	4 166	10 358	17 308	23 811	17 080	75 914
2021	3 165	3 742	9 922	16 954	21 392	14 789	69 964
2022	3 275	3 825	10 655	18 815	24 100	17 510	78 165
2023	3 360	3 625	10 340	18 735	23 880	17 370	77 300
2024	3 170	3 410	10 205	19 155	24 675	17 275	77 895
Surmortalité (n)							
2020	218	87	448	610	1 796	1 967	5 132
2021	326	-62	203	249	-436	-577	-302
2022	449	175	858	1 651	1 794	1 426	6 341
2023	474	79	361	957	679	544	3 081
2024	237	0	188	863	360	-496	1 153
Surmortalité (%)							
2020	7,3	2,1	4,5	3,7	8,2	13,0	7,3
2021	11,5	-1,6	2,1	1,5	-2,0	-3,8	-0,4
2022	15,9	4,8	8,8	9,6	8,0	8,9	8,8
2023	16,4	2,2	3,6	5,4	2,9	3,2	4,2
2024	8,1	0,0	1,9	4,7	1,5	-2,8	1,5
Notes : Résultats en années CDC compilées à partir des semaines CDC. L'année 2020 compte 53 semaines alors que les autres en comptent 52. Les données de décès de 2020 et de 2021 sont définitives et provisoires de 2022 à 2024.							
Source :	Institut de la statistique du Québec						
	Estimations de surmortalité hebdomadaire selon le groupe d'âge, Québec, 2020-2024						
	Diffusion du 16 janvier 2025						

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir, , nos meilleures salutations.



Joëlle Poulin, pour
Stéphanie Parent
Responsable de l'accès à l'information
p. j. Avis de recours